



# Fonds de Dotation

Centre Hospitalier d'Arcachon

Mécénat 2019



# Ils nous soutiennent



Contact : Perrine CAINNE - [perrine.cainne@ch-arcachon.fr](mailto:perrine.cainne@ch-arcachon.fr) - 05.57.52.90.08  
[www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-du-centre-hospitalier-d-arcachon](http://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-du-centre-hospitalier-d-arcachon)



Les hôpitaux ont toujours bénéficié de la générosité publique qui leur a permis de se constituer un patrimoine ou de financer des projets.

En créant son Fonds de Dotation, le Centre Hospitalier d'Arcachon souhaite donner de la visibilité et de la transparence à cette dynamique séculaire mais plus que jamais nécessaire.

Le Fonds de Dotation du Centre Hospitalier d'Arcachon constitue une passerelle entre les professionnels de santé et notre bassin de vie.

Les partenariats actuels et futurs que nous construisons dans ce cadre avec le tissu institutionnel, économique et associatif local sont une richesse tout aussi grande que les fonds récoltés.

Il a été conçu comme un outil au service des enjeux de santé publique. Par conséquent, les projets identifiés et présentés dans cette plaquette, sont en cohérence totale avec les missions de l'hôpital et les besoins de santé de la population de notre territoire.

Par vos dons, vous pouvez ainsi contribuer à améliorer le service public de santé, qui constitue l'un de nos biens communs les plus précieux.

Au nom de tous les professionnels de l'hôpital, je tiens à vous remercier pour l'écoute bienveillante que vous réserverez à notre initiative et pour l'aide que vous serez en mesure de nous apporter.

Julien ROSSIGNOL,  
Directeur du Centre Hospitalier d'Arcachon



# Un hôpital d'excellence au service de sa population

## Un ancrage local fort et une priorité : le patient

Du sud du bassin d'Arcachon au nord des Landes en passant par le Val de Leyre, le Centre Hospitalier d'Arcachon est un établissement public de santé dynamique qui prend en charge une zone de plus de 150 000 habitants en pleine expansion démographique et économique. Le projet médico-soignant de l'hôpital est centré sur la volonté de contribuer à la construction de parcours patients efficaces et à la meilleure qualité et sécurité des soins possible. Extraordinaire outil de lien social, l'hôpital s'ouvre à ses partenaires (médecine de ville, acteurs sociaux et médico-sociaux, associations, secteur économique local, etc.) et promeut la santé dans la globalité de ses composantes.

**205** consultations par jour  
**204** lits et places  
**785** salariés  
**33 874** passages aux urgences  
**17 205** hospitalisations par an



# Le Fonds de Dotation du Centre Hospitalier d'Arcachon

## Un nouvel outil de mécénat

Souple et innovant, le Fonds de Dotation reçoit et gère des dons de particuliers ou d'entreprises, pour soutenir les projets d'intérêt général au bénéfice exclusif du Centre Hospitalier d'Arcachon. Ces projets relèvent des domaines de la santé, de l'innovation, de l'art et de la culture et concourent à l'amélioration de la prise en charge du patient, au développement et au rayonnement du Centre Hospitalier d'Arcachon et de ses structures annexes (EHPAD Larrieu, EHPA Eyssartier, Institut de Formation des Aides-Soignants) dans le cadre de leur mission de service public.

## Indépendant et transparent

Le Fonds a vu le jour grâce à une dotation versée par le Lions Club Arcachon Côte d'Argent. Il communique en toute transparence sur les financements reçus, les projets sélectionnés (issus des propositions faites par les professionnels de santé) et leur mise en œuvre grâce à la collecte de dons. Un conseil d'administration, composé de responsables hospitaliers, de grands donateurs et de personnalités qualifiées, garantit un usage optimal des dons.

## Pour le bien de tous

Organisme à but non lucratif, le Fonds finance de nouveaux services offerts aux patients et aux professionnels dans les domaines suivants:

- Assurer des conditions d'accueil et de prise en charge optimales
- Développer l'innovation médicale
- Moderniser l'établissement
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels
- Poursuivre les engagements en matière de développement durable.

# Améliorer la qualité de l'offre de santé sur notre territoire

## Agir dans l'intérêt général

En vous associant au Fonds de Dotation, vous agissez concrètement pour le bien de votre territoire et des populations qui le composent.

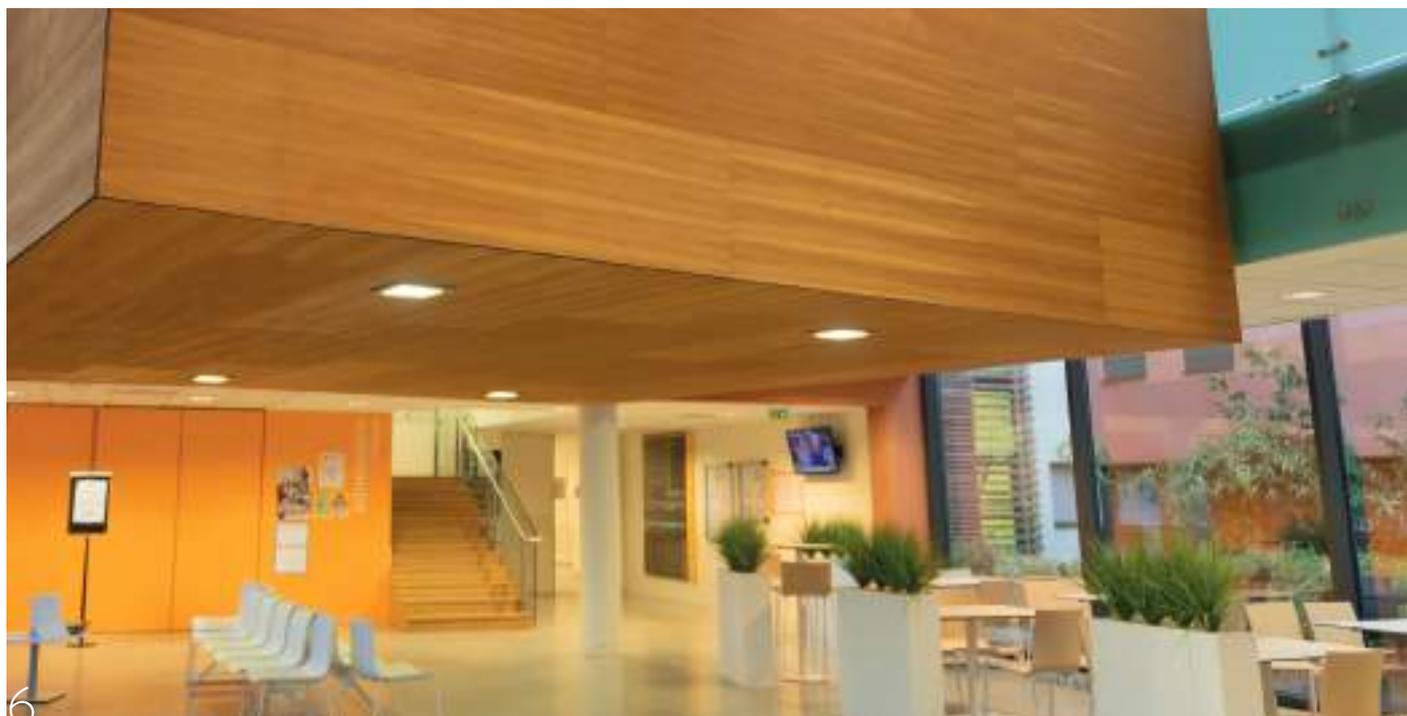
En tant qu'entreprise, vous renforcez votre engagement vis à vis de vos salariés et de vos clients en agissant pour leur santé et le rayonnement de leur territoire. En tant que particulier, vous contribuez à adapter l'offre du centre hospitalier à vos besoins et à ceux de vos proches.

## Créer une communauté audacieuse

En associant étroitement les acteurs institutionnels, associatifs et économiques locaux, le Fonds de Dotation fédère des forces bienveillantes autour de ses missions.

La gouvernance collégiale et la visibilité accordée aux partenaires et donateurs permettent de mettre en place des projets audacieux et de répondre aux besoins de la population tout en valorisant votre image.

« Au service des patients, des professionnels et du territoire, le Fonds de Dotation est un formidable outil du vivre ensemble. »



# Un partenariat valorisant et valorisable

	Montant du don *	Montant de la déduction fiscale	Ce que le don vous coûte vraiment
Particulier (art 200 du CGI)	1 000 €	666 € **	334 €
Entreprise (art 238 bis du CGI)	1 000 €	600 € ***	400 €

\* Le montant du don est valorisé en numéraire ou en compétence.  
\*\* Dans la limite de 20% du revenu imposable.  
\*\*\* Dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire HT de l'entreprise (lorsque le don dépasse cette limite. Il est reportable sur les 5 prochains exercices).

## Les différentes formes du don

- Mécénat financier : vous pouvez donner de l'argent ponctuellement (chèque ou virement bancaire) ou régulièrement (prélèvement automatique)
- Mécénat de compétence : vous pouvez mettre à disposition une ou plusieurs compétences (artistiques, artisanales, événementielles, gestion, informatique, etc.)
- Mécénat en nature : nous acceptons également les dons de matériels utiles à l'exercice des missions du Centre Hospitalier



## La défiscalisation du don

- Toutes les formes de dons (financier, compétence, nature) sont valorisables sous la forme de reçus fiscaux et vous permettent de les défiscaliser à 60% pour les entreprises et à 66% pour les particuliers
- Les dons sont exonérés des droits de mutation

## Une politique de remerciements juste et transparente

Les contreparties peuvent représenter jusqu'à 25% de montant de votre don et peuvent prendre de multiples formes :

- Plaque nominative au mur des mécènes
- Identification sur les supports de communication
- Invitation à des événements
- Visite de l'établissement, etc

# Des projets audacieux



« Un outil au service des enjeux de santé publique »

La liste des projets présentés n'est pas exhaustive et elle évolue au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Nous sommes également à l'écoute des idées de nos partenaires pour en construire ensemble de nouveaux.



**Accueil patient**



**Développement durable**



**Innovation médicale**



**Moderniser l'établissement**



**Meilleures conditions d'exercice des professionnels**

## Bornes électriques au Centre Hospitalier

Engagé dans une démarche de développement durable, le Centre Hospitalier souhaite profiter du renouvellement de son parc de véhicules pour faire le choix de l'électrique. Participez à cette démarche en finançant l'achat de bornes de rechargement pour véhicules électriques. D'autres projets verront le jour rapidement : garage à vélo sécurisé, mise à disposition de vélos électriques, etc..

Estimation de l'investissement : 5 000 €



## Accompagnement aux soins palliatifs

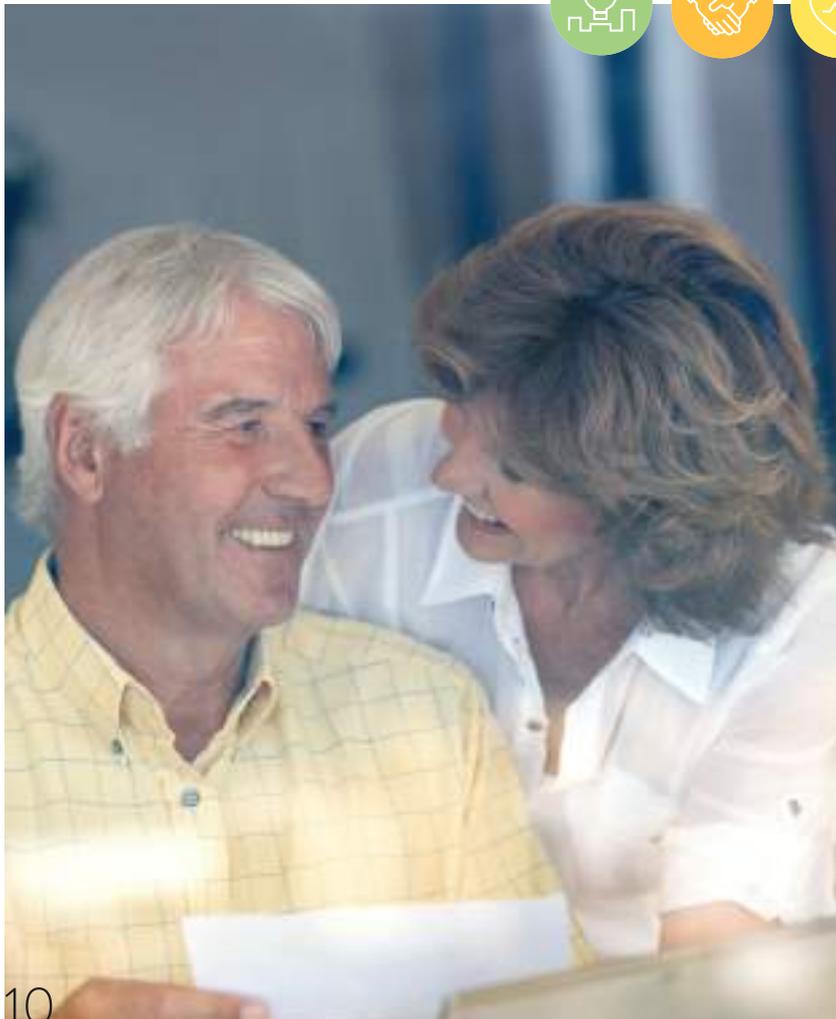
Le projet consiste en la mise en œuvre de mesures diverses permettant aux familles d'accompagner leurs proches en soins palliatifs 24h/24. Il s'agit d'humaniser l'accompagnement et de faciliter le suivi. Les mesures incluent l'achat de lits accompagnants, d'équipements divers et la création d'un salon pour les patients et leurs proches.

Estimation de l'investissement : 15 000 €

## Accueil des enfants en imagerie

L'attente des enfants avant le passage d'un examen au service imagerie est souvent source de stress et d'inquiétudes. L'objectif du projet est de proposer une salle d'attente adaptée, chaleureuse et confortable permettant une réduction de l'anxiété et un examen plus serein. Les professionnels préconisent l'achat de jouets lavables, d'une table avec matériel de coloriage et d'un écran avec diffusion de dessins animés.

Estimation de l'investissement : 6 000 €



## Chariot Snoezelen pour l'EHPAD

La méthode Snoezelen est une démarche d'exploration sensorielle qui apporte relaxation et plaisir et peut apaiser les douleurs de personnes connaissant des troubles psychiques ou en fin de vie. Le chariot contenant le matériel nécessaire permet d'utiliser ces techniques directement dans la chambre du résident, évitant ainsi une mobilisation parfois douloureuse ou angoissante.

Estimation de l'investissement : 7 000 €

## Trois fauteuils pour pères en salle de naissance

Le projet consiste en l'achat de trois fauteuils confortables pour les pères ou autre personne désignée par la future maman pour l'accompagner tout au long de la naissance dans des conditions adaptées sur une durée parfois longue. Ce projet s'inscrit dans une logique d'accueil et de confort dans l'accompagnement des familles.

Estimation de l'investissement : 2 000 €



## Amélioration du bien être des patients et des soignants du service de gériatrie

L'hospitalisation est porteuse pour les patients d'anxiété et de dévalorisation de l'image de soi. Les soignants sont quant à eux confrontés à du stress, des manutentions éprouvantes qui génèrent des troubles musculo-squelettiques et des risques psycho-sociaux. Dans ce contexte, les compétences d'une sophrologue et d'une socio-esthéticienne pourraient apporter du bien être aux soignés et aux soignants.

Estimation de l'investissement : 3 000 €

